

Budget primitif 2026 - Gleizé



1. Résultat 2025 et affectation au BP 2026 :

AFFECTATION DU RESULTAT 2025	
SECTION DE FONCTIONNEMENT	
Total dépenses	9 249 515.19 €
Total recettes	10 148 426.32 €
Résultat de fonctionnement 2025	898 911.13 €
Résultat antérieur reporté	700 000.00 €
Résultat à affecter	1 598 911.13 €
SECTION INVESTISSEMENT	
Total dépenses	10 261 831.25 €
Total recettes	8 998 949.53 €
Résultat d'investissement 2025	- 1 262 881.72 €
Résultat antérieur reporté	1 136 676.89 €
Résultat négatif à financer	- 126 204.83 €
Restes à réaliser à financer	262 471.23 €
Total résultat à financer en section de recette d'investissement en 2026	388 676.06 €
AFFECTATION DU RESULTAT 2025 sur BP 2026	
Affectation en section investissement (compte 1068 comprenant 388 676.06€)	898 911.13 €
Affectation En section de fonctionnement (R002)	700 000.00 €
Pour mémoire, en section d'investissement section de dépense (D001)	126 204.83 €

2. Vote des taux d'imposition 2026 :

Il est proposé de maintenir les taux pour 2026 en rappelant qu'ils ont été augmentés en 2023.

Actuellement les taux sont de :

- Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB département + commune) : 33,14%
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPBN) : 23,75%
- Taxe d'habitation (TH) : 11,77 %

	Bases 2025 pour mémoire	Produits fiscalité directe 2025 (état 1386 : produit attendu selon le service fiscal)	Taux d'imposition 2025	Bases prévisionnelles 2026	Taux d'imposition 2026	Produit fiscal attendu en 2026
THRS (Taux figé de taxe d'habitation)	425 834	37 406 €	11.77 %	317 809	11.77 %	37 406 €
TFPB (Département +commune)	12 130 268	4 054 371€	33.14 %	12 712 762	33.14 %	4 213 009 €
NB	175 198	36 548 €	23.75 %	156 175	23.75 %	37 091 €
TOTAL		4 128 325 €				4 287 506 €
Coefficient correcteur		324 054 €				335 654 €
Allocations compensatrices		168 540€				147 000 €
TOTAL		4 620 919 €				4 770 160 €

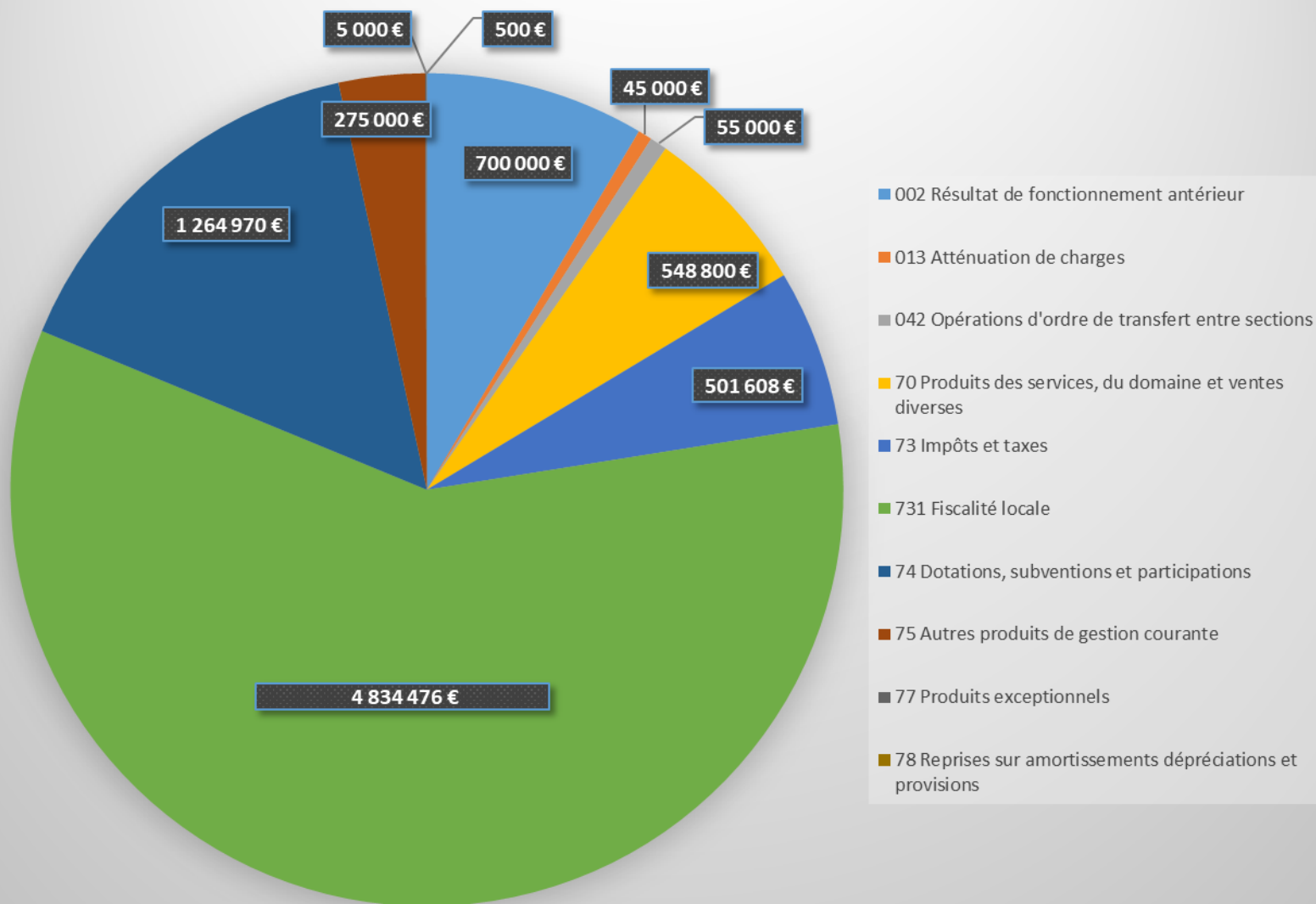
Le produit des contributions directes perçu par la commune devrait ainsi être égal, en 2025, à 4 770 160 €, soit 149 241 € de plus que le produit 2025.

3. Analyse budgétaire du Budget primitif 2026 :

➤ Les recettes de fonctionnement :

		2024		2025		2026	
		BP	Réalisé	BP	Réalisé	BP	Variation réalisé 2025 / BP 2026
FONCTIONNEMENT RECETTES							
Chapitre	Libellé						
002	Résultat de fonctionnement antérieur	350 000 €		700 000 €		700 000 €	100%
013	Atténuation de charges	45 000 €	52 654 €	43 000 €	77 762 €	45 000 €	-73%
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	20 000 €	19 990 €	20 000 €	19 999 €	55 000 €	64%
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	585 001 €	588 457 €	549 200 €	613 236 €	548 800 €	-12%
73	Impôts et taxes	501 608 €	501 608 €	501 608 €	501 608 €	501 608 €	0%
731	Fiscalité locale	4 474 503 €	4 619 491 €	4 544 285 €	4 851 362 €	4 834 476 €	0%
74	Dotations, subventions et participations	1 328 954 €	1 381 728 €	1 345 628 €	1 575 310 €	1 264 970 €	-25%
75	Autres produits de gestion courante	369 300 €	276 822 €	290 000 €	358 200 €	275 000 €	-30%
77	Produits exceptionnels	10 000 €	17 446 €	10 000 €	2 150 553 €	5 000 €	-42911%
78	Reprises sur amortissements dépréciations et provisions				397 €	500 €	21%
TOTAUX		7 684 366 €	7 458 196 €	8 003 721 €	10 148 426 €	8 230 354 €	-23%

Répartition recettes de fonctionnement BP 2026



Les atténuations de charges (chapitre 013) : elles concernent la part salariale des tickets restaurant (40 000€) et les remboursements indemnités journalières pour les agents en arrêt de travail (4 000€).

Les opérations d'ordre de transfert entre section, chapitre 042 intègre une somme pour l'amortissement de subventions reçues.

Le produit des services, du domaine et ventes diverses, (chapitre 70) baisse de 12% car des recettes réalisées en 2025 ne le seront pas en 2026 : AMI SEQUOIA

Le produit des contributions directes (chapitre 731) reste stable car malgré une prévision à la hausse des produits de la fiscalité locale, la prévision de recettes des droits de mutation reste mesurée à 200 000€.

Comptes M57	Libellé compte M57	BP 2026
	CHAP 731 - FISCALITE LOCALE	4 834 476,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	4 623 161,00
73118	Autres impôts locaux ou assimilés	-
73154	Droits de place	315,00
73174	Taxe locale sur la publicité extérieure	11 000,00
73123	Taxe additionnelle aux droits de mutation ou à la taxe de publicité	200 000,00

Les dotations, subventions et participations (chapitre 74) baissent par rapport à la réalisation de l'exercice 2025 principalement en raison d'une prévision prudentielle des dotations de l'Etat (DGF et DSR). En ce qui concerne le FCTVA, compte tenu des incertitudes budgétaires persistantes au moment de l'établissement du budget, il a été opté pour ne pas inscrire de recettes au budget 2026. Cette recette sera constatée au résultat en cas de versement en 2026. Il convient de rester prudent aussi sur la prévision des recettes CITEO pour les déchets diffus (compte 7488) : 18 000€, sans savoir si la recette liée à un service public de petite enfance sera maintenue.

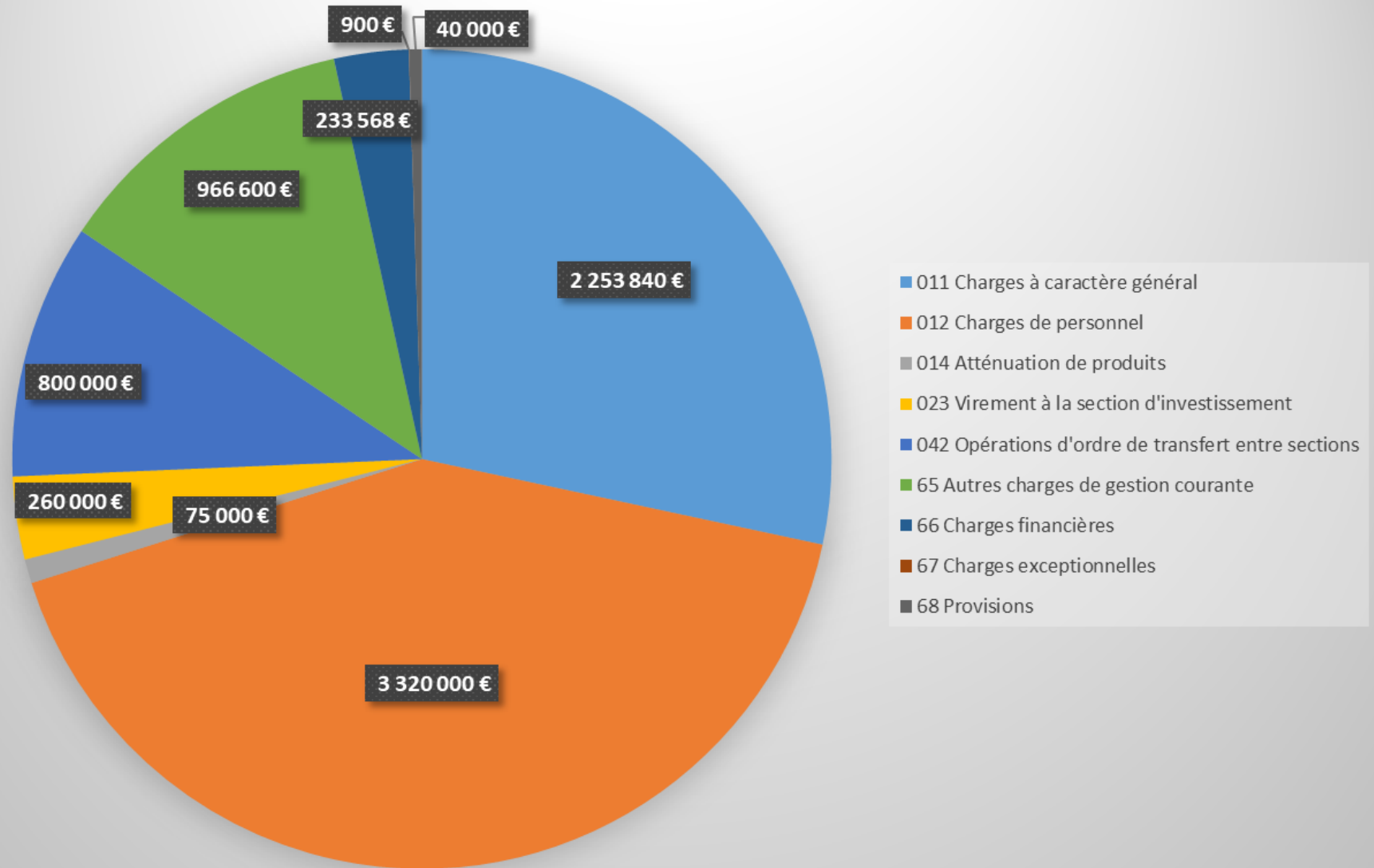
Comptes M57	Libellé compte M57	BP 2026
	CHAP 74 - DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	1 264 970,00
74111	Dotation forfaitaire	900 000,00
741121	Dot Solidarité rurale	135 000,00
743	Dotations élus locaux	-
744	FCTVA	-
74718	Autres	1 500,00
7 472	Région	-
7 473	Département	1 470,00
74758	Participations autres groupements	-
747888 Autres	Autres organismes	68 000,00
7482	Compensation des pertes taxe addit droits enregistrements ou tax pub foncière	
748312	Dotation compensation de la réforme de la taxe professionnelle DC RTP	-
74833	État - Compensation au titre des exonérations de taxes foncières	120 000,00
74834	État - Compensation au titre des exonérations de taxes habitations	-
74836	Attribution du Fonds départemental de la taxe professionnelle	8 000,00
7484	Dotation de recensement	-
7485	Dotation pour les titres sécurisés	13 000,00
74888	Autres attributions et participations	18 000,00

Les autres produits de gestion courante (chapitre 75) recouvrent 265 000€ pour les loyers des logements communaux et prêt de salles mais aussi 10 000€ pour des recettes liées à des remboursement de sinistres.

➤ **Les dépenses de fonctionnement**

		2024		2025		2026	
		BP	Réalisé	BP	Réalisé	BP	Variation réalisé 2025 / BP 2026
FONCTIONNEMENT DEPENSES							
Chapitre	Libellé						
011	Charges à caractère général	1 908 650	1 631 518	1 777 690	1 638 840	2 253 840	27%
012	Charges de personnel	3 174 170	3 090 166	3 215 000	3 208 051	3 320 000	3%
014	Atténuation de produits	71 000	70 881	75 000	71 410	75 000	5%
023	Virement à la section d'investissement	251 501		368 395		260 000	100%
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	851 115	682 350	850 000	2 866 187	800 000	-258%
65	Autres charges de gestion courante	1 299 100	1 285 249	1 404 610	1 251 696	966 600	-29%
66	Charges financières	103 930	101 422	242 126	213 013	233 568	9%
67	Charges exceptionnelles	900	305	900	317	900	65%
68	Provisions	24 000	2 757	70 000	0	40 000	100%
TOTAUX		7 684 366	6 864 647	8 003 721	9 249 515	7 949 908	-16%

Répartition dépenses de fonctionnement BP 2026



Dans le cadre du budget primitif 2026, les dépenses de fonctionnements baissent de 16% au regard du réalisé 2025, mais si l'on enlève la transaction de la ZAC de la Collonge qui « gonfle » l'année 2025, on constate une augmentation de 10%. Par ailleurs, les dépenses de refacturation des frais de scolarité et frais périscolaires entre communes sont imputées au chapitre 011 au lieu du chapitre 65, ce qui augmente un chapitre pour baisser l'autre de 440 000€.

Les charges de personnel (chapitre 012) connaissent une augmentation de 3%. Cette augmentation au BP 2026 s'explique par le fait que des postes n'ont pas été pourvus en 2025 mais le seront en 2026 : responsable festivité et gestionnaire bâtiment voirie. Par ailleurs, la hausse des cotisations CNRACL a été intégrée pour environ 40 000€. La participation employeur pour la couverture santé a été prévue à hauteur de 16 000€. Les frais d'organisation des élections municipales ont aussi été pris en compte.

Le chapitre 65 regroupe ce que l'on dénomme les « autres charges de gestion courante ». Cela regroupe notamment les indemnités des élus et leurs accessoires (indemnités, cotisations, frais de mission). Le chapitre 65 regroupe également les admissions en non-valeurs et les créances irrécouvrables, les versements de subventions aux associations et au CCAS. Depuis le passage en M57, les droits d'utilisation de logiciels sous forme d'abonnement se trouvent sous ce chapitre. Ce chapitre baisse globalement du fait du transfert des frais de scolarité au chapitre 011. Une hausse des indemnités des élus a été anticipée.

Les charges financières (chapitre 66) augmentent au BP 2026. Ceci s'explique par le paiement des intérêts de la dette des nouveaux emprunts de 2024. Il reste aussi par ailleurs un montant d'indemnité pour le reliquat du prêt relais pour les achats de terrain de la ZAC de la Collonge.

Enfin, les charges exceptionnelles (chapitre 67) sont maintenues à 900€. Cela ne concerne que des titres annulés sur exercices antérieurs.

Il est prévu de provisionner 40 000€ au chapitre 68 pour d'éventuelles sommes à prévoir en cas de créances douteuses ou de dette à faire valoir.

➤ **Focus sur les charges à caractère général (chapitre 011) :**

- **Concernant les fluides :**

Consommation d'eau : réalisé 2025 : 25 513€ pour 4856 m3 / BP 2026 : 25 000€

Consommation de gaz : réalisé 2025 : 111 399€ pour 907 405 kwh / BP 2026 : 120 000€

Consommation d'électricité : réalisé 2025 : 130 664€ pour 412 397 kwh / BP 2025 : 180 000€

Comptes M57	Libellé compte M57	BP 2026
60611	Eau et assainissement	25 000,00
60612	Énergie - Électricité	300 000,00
60621	Combustibles	1 600,00
60622	Carburants	21 000,00

- **Alimentation :**

Baisse du montant de 10 000€ : marché de fourniture de denrées alimentaires attribué en février 2026 et maintien de la politique anti-gaspillage.

- **Achats de matériels (Comptes 60628-60631-60632-60633) :**

Le budget 2026 observe une baisse des fournitures d'entretien : passation du marché et consommation réduite en 2025. Une hausse est envisagée pour le petit équipement (+7500 €) pour l'achat de matériel électrique supplémentaire pour la mise en conformité de bâtiment mais aussi de petit matériel pour la ludothèque.

Comptes M57	Libellé compte M57	BP 2026
60628	Autres fournitures non stockées	1 000,00
60631	Fournitures d'entretien	22 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	47 500,00
60633	Fournitures de voirie	10 000,00

- **Contrats de prestations de services (compte 611) :**

Cette ligne a été augmentée en 2026 à hauteur de 54 000€. Elle correspond à la location de fourreaux Orange pour la vidéoprotection et l'internet dans les bâtiments communaux (9000€).

- **Terrains (compte 61521) :**

Le compte est porté à 101 000€ en intégrant de nouvelles prestations dans l'entretien des espaces verts : nouvelle surface et externalisation de certaines prestations d'entretien de massif pour intégrer le balayage mécanique en interne.

- **Entretien bâtiments (compte 615221) :**

Comptes M57	Libellé compte M57	BP 2026
615221	Entretien et réparations bâtiments publics	165 000,00

122 435 € réalisés en 2025

130 000 € de travaux identifiés, 20 000€ d'imprévus, 15 000€ de travaux sinistre sécheresse

Comptes M57	Libellé compte M57	BP 2026
615228	Entretien et réparations autres bâtiments	30 000,00

12 503 € réalisés en 2025

- **Entretien des voiries (compte 615231) :**

Comptes M57	Libellé compte M57	BP 2026
615231	Entretien et réparations voiries	184 200,00

L'entretien et les réparations des voiries sont fixés à 184 200 € (179 347€ réalisé 2025).

- **Maintenance (compte 6156) :**

Le compte 6156 (Maintenance) comprend les divers contrats de maintenance de la commune. Le montant prévisionnel 2026 est porté à 117 800€.

- **Assurances de la commune (compte 6161) :**

Comptes M57	Libellé compte M57	BP 2026
6161	Assurance multirisques	75 000,00

Le montant des assurances a considérablement augmenté en 2025 de près de 10 000€, notamment du fait de la dénonciation du contrat flotte automobile par l'assureur et de la nouvelle consultation, qui est plus onéreuse. Le contrat dommage aux biens a pris en compte un nouveau bâtiment : la cure.

	TTC	2025	factures 2026
lot 1	groupama - DOB		
	révision cotisation		
		42 495.56 €	43 732.35 €
lot 2	Groupama- RC		
	révision cotisation		
		7 412.19 €	7 778.83 €
lot 3	SMACL - Protection juridique	1 567.91 €	1 579.35 €
lot 3	SMACL - Protection fonctionnelle	367.91 €	370.61 €
lot 4	GROUPAMA - Flotte automobile	337.87 €	
		600.00 €	639.80 €
		17 721.77 €	19 978.84 €
		70 503.21 €	74 079.78 €

- **Honoraires (compte 62268)**

60 000 € sont prévus, notamment pour les dernières démarches juridiques concernant le contentieux de la ZAC de la Collonge.

La commune va par ailleurs engager une procédure d'expulsion d'une locataire.

- **Les comptes associés à la communication (comptes 6236, 6237, 6238) :**

La baisse des dépenses des comptes de publication a été respectée en 2025 et les mêmes montants sont budgétés en 2026.

- **Suivi des consommations liées aux frais de gestion de la commune :**

Affranchissement (compte 6261)

affranchissement	2024	2025
contrat poste	1 391.00 €	496.33 €
consommations	23 292.00 €	24 370.00 €
cartouche	1 764.00 €	1 800.00 €
AR		406.80 €
total budget	26 447.00 €	27 073.13 €
nbre plis	20 164	18 491

Augmentation du coût d'affranchissement en 2025 (0.95€ à 1.05€ pour tarif lettre 20g) mais objectif de baisse du nombre de plis : BP 2026 : 26 500€

- **Frais télécommunication (compte 6262) : téléphonie mobile et liaison internet :**

	2021	2022	2023	2024	2025
téléphonie mobile	5 023,36 €	6 151,88 €	6 496,91 €	6 945,64 €	6 552,00 €
téléphonie fixe	5 318,68 €	5 033,75 €	5 230,61 €	4 959,64 €	6 101,46 €
internet		1 518,02 €	8 405,93 €	11 470,42 €	9 517,09 €
	10 342,04 €	12 703,65 €	20 133,45 €	23 375,70 €	22 170,55 €

BP 2026 : 19 000€ : baisse du coût téléphonie mobile avec un groupement d'achat

Focus sur le coût en fonctionnement de la vidéoprotection :

- Maintenance annuelle : 6 151,30 €
- Location des fourreaux Orange : 8 602,28 € (mais qui permet aussi de connecter la fibre de tous nos bâtiments)

➤ **Focus sur les autres charges :**

- **Chapitre 042 opérations de transfert :**

Ce chapitre reprend les amortissements de nos acquisitions nouvelles (2025) et des années antérieures soit 800 000 €. La nomenclature M57 implique de commencer à amortir les biens dès l'acquisition au prorata temporis. Il a été prévu une somme de 200 000€ pour couvrir ce prorata. Ce chapitre entraine une contrepartie en recettes d'investissement.

- **Chapitre 65 autres charges de gestion courante :**

On retrouve principalement :

- Les indemnités des élus (65311) : 143 000 €. Augmentation de 8 000 € suite à revalorisation
- La contribution du SYDER (65568) est budgétée car notre budget nous le permet (en 2025 : 262 013 €) - BP 2026 : 315 000€, l'état de charge n'est pas encore notifié.
- La participation au CCAS (657363) sera maintenu au même niveau que 2025, ce qui porte le montant total à 135 000€, afin de prendre en charge l'augmentation des demandes d'allocation chauffage mais aussi les secours.

- 260 000 € seront alloués pour le versement des subventions aux associations. La subvention de fonctionnement de l’Agora ne pourra être votée lors du vote du budget car les résultats 2025 de l’association ne sont pas encore connus et il conviendra de le reporter au printemps mais une somme est provisionnée.

En conclusion, la section de fonctionnement fait apparaître un suréquilibre de 280 445.95€ car le budget génère plus de recettes que de dépenses, notamment grâce à l’augmentation de nos assiettes fiscales. Ainsi, cela prépare aussi l’arrivée d’une nouvelle équipe municipale qui pourra affecter ces crédits à de nouvelles affectations éventuelles selon son projet de mandat (et notamment des crédits d’investissement à affecter lors du constat du résultat du budget 2026).

➤ **Focus sur les recettes d'investissement**

	2024		2025		2026
	BP	réalisé	BP	réalisé	BP
RECETTES D'INVESTISSEMENT					
Chapitre					
001-solde d'exécution de la section d'investissement reporté	1 817 471.25 €		1 136 676.89 €		
021 - Virement de la section de fonctionnement	251 501.00 €		368 395.00 €		260 000.00 €
024 - Produits de cessions			2 631 352.00 €		1 000 000.00 €
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	851 115.00 €	682 349.73 €	850 000.00 €	2 866 186.56 €	800 000.00 €
041 - Opérations patrimoniales	900 299.53 €	898 571.53 €	1 662 928.06 €	1 662 925.13 €	550 000.00 €
10 - Dotations, fonds divers et réserves	1 895 421.59 €	1 843 162.61 €	678 549.31 €	783 648.83 €	1 427 911.13 €
13 - Subventions d'investissement	693 555.00 €	274 483.87 €	918 559.00 €	894 959.00 €	263 660.00 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	1 310 839.93 €	1 303 762.11 €	2 762 328.00 €	2 760 228.00 €	
21 - immobilisations corporelles		604.94 €		5 059.30 €	
23 - immobilisation en cours		2 850.30 €	8 241.15 €	25 942.71 €	
TOTAUX	7 720 203.30 €	5 005 785.09 €	11 017 029.41 €	8 998 949.53 €	4 301 571.13 €

- **Chapitre 040 opérations de transfert** : écritures d’ordre, contrepartie de la dépense de fonctionnement pour l’amortissement des immobilisations

- **Chapitre 041 opérations patrimoniales** : écritures d'ordre, contrepartie de la dépense d'investissement pour l'intégration des travaux réalisés dans le cadre de versement d'avances et des frais d'études et d'insertion.
- **Chapitre 024 produit de cessions** : la commune va vendre deux terrains rue des Pinsons et trois terrains rue de Tarare pour un montant de 1 000 000€
- **Chapitre 10 autres charges de gestion courante** :

CHAP 10 - Dotations, fonds divers et réserves		1 895 421.59	1 843 162.61	678 549.31	783 648.83	1 427 911.13
01	Excédents de fonctionnement capitalisés	1 076 421.59	1 079 582.72	243 549.31	243 549.31	898 911.13
01	F.C.T.V.A.	619 000.00	616 939.38	385 000.00	498 770.86	479 000.00
	T.L.E.					
01	Taxe d'aménagement	200 000.00	146 640.51	50 000.00	41 328.66	50 000.00

- **Chapitre 13 subventions d'investissement :**

				263 660.00	
13	1312		Régions	65 600.00	phase 2 vidéoprotection 50 600€, phases 3 et 4 (non encore chiffrées à rajouter) + aire de jeux inclusive 15 000€ // demande subvention aire des jeux parc des Rousses à faire ?
13	1323		Départements	16 000.00	chaudière de la salle des fêtes reçu le 14/01/26 + voir BP 2026 Subvention à demander pour Rue St Vincent inscrit en dépenses 2026?
13	13256		AC d'investissement	87 060.00	
13	1338		autres fonds équip amortissables	45 000.00	Suivant annexe convention Sytral: quai de bus rue des Peupliers, route de Tarare arrêt double
13	1345		Amendes de police	10 000.00	
13	1348		autres fonds affectés à l'équipement	40 000.00	2 fleuves pour MQ Ouilly

Ces sommes sont acquises mais en attente de versement.

- **Chapitre 16 emprunts et dettes assimilées :**

Pas de recours à l'emprunt en 2026. Il y aura sûrement une contractualisation d'un nouveau prêt relais pour les derniers terrains à acquérir dans la ZAC de la Collonge.

Ainsi, les recettes d'investissement sur fonds propres restent mesurées. Il convient donc de bien préserver des crédits de fonctionnement qui permettent d'assurer un auto-financement des opérations d'investissement.

➤ **Focus sur les dépenses d'investissement**

CONCERNANT LES DEPENSES HORS OPERATIONS

	2024		2025		2026
	BP	réalisé	BP	réalisé	BP
DEPENSES D'INVESTISSEMENT					
Chapitre/opération					
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté					126 204.83 €
020 - Dépenses imprévues (investissement)					
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	20 000.00 €	19 990.29 €	20 000.00 €	19 998.76 €	55 000.00 €
041 - Opérations patrimoniales	900 299.53 €	898 571.53 €	1 662 928.06 €	1 662 925.13 €	550 000.00 €
10 - Dotations, fonds divers et réserves	51 134.52 €	51 134.52 €	47 928.67 €	47 928.67 €	
13 - subvention d'investissement					
16 - Emprunts et dettes assimilées	883 733.00 €	882 278.74 €	2 404 852.00 €	2 401 755.63 €	339 600.00 €
20 - Immobilisations incorporelles	- €				
204 - Subventions d'équipement versées	- €				
21 - Immobilisations corporelles	1 181 667.52 €	897 532.23 €	2 759 328.00 €	2 759 328.00 €	
26 - participation et créances rattachées	- €				
27 - autres immobilisations financières					
TOTAL HORS OPERATIONS	3 036 834.57 €	2 749 507.31 €	6 895 036.73 €	6 891 936.19 €	1 070 804.83 €

L'investissement hors opération baisse du fait de la non-inscription pour le moment de l'achat de terrain pour la ZAC de la Collonge (qui interviendra en cours d'année suite aux décisions judiciaires).

La ligne de solde d'exécution de la section d'investissement reporté (001) a été ajoutée du fait du résultat négatif de la section d'investissement de l'année 2025 pour un montant de 126 204.83€

Les **opérations d'ordre de transfert entre sections (chapitre 040)** correspondent à des amortissements de subventions versées.

Les dépenses au chapitre 040 pour un montant de 550 000€ correspondent aux opérations patrimoniales en recettes (transcription d'avance en opération réalisée).

Le chapitre 016 recouvre les sommes allouées au remboursement de l'annuité de la dette pour un montant de 336 526.14€ comme détaillée ci-dessous :

Emprunt	Organisme prêteur	N° contrat	taux	1ere échéance	dernière échéance	Capital	Intérêts (66112)	Amortissements (1641)
Financement investissements 2019	CAISSE D'EPARGNE	5803311	0.34	25/03/2020	25/12/2034	419 999.92	357.00	11 666.67
							347.08	11 666.67
							337.17	11 666.67
							327.25	11 666.67
Prêt rénovation énergétique salle Saint Roch	CAISSE D'EPARGNE	A0121104	0.83	25/10/2021	25/04/2040	757 591.80	6 288.01	47 636.38
Prêt travaux rue des Chères	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	MON540085EUR	0.67	01/01/2022	01/10/2041	480 000.00	821.87	7 500.00
							791.44	7 500.00
							787.53	7 500.00
							783.34	7 500.00
prêt rénovation salle Saint Roch (tranche n°2) + rue Saint Vincent	CREDIT MUTUEL DU SUD-EST	1.02781E+20	1.65	01/01/2023	01/10/2042	870 165.54	3 589.43	11 111.83
							3 543.60	11 157.66
							3 497.57	11 203.69
							3 451.36	11 249.90
Prêt rénovation école Georges Brassens	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	MON544418EUR	3.17	01/04/2023	01/01/2043	646 875.00	5 240.41	9 375.00
							5 052.19	9 375.00
							5 033.20	9 375.00
							5 012.56	9 375.00
Emprunt investissements 2023	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	MON547379EUR	3.86	01/04/2024	01/01/2044	1 186 250.00	11 701.70	16 250.00
							11 290.50	16 250.00
							11 257.40	16 250.00
							11 220.81	16 250.00
Emprunt investissements 2024	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	MON551335EUR	3.46	01/02/2026	01/02/2045	1 300 000.00	47 603.83	65 000.00
Prêt relais ZAC La Collonge 2025	CAISSE D'EPARGNE	658250G	3.19	25/02/2025	04/03/2027	627 976.00	5 008.11	0.00
							5 008.11	0.00
							5 008.11	0.00
							5 008.11	0.00
TOTAL						5 660 882.26	158 367.69	336 526.14

Il a été aussi ajouté une somme permettant de rembourser des cautions suite à d'éventuels départs de locataires de logements communaux. Le prêt relais conservé pour l'acquisition de terrains de la ZAC de la Collonge correspond à 20 032.44€ (portage attendu jusque début 2027).

CONCERNANT LES DEPENSES PAR OPERATIONS

L'investissement par opération baisse au regard du réalisé 2025 de près de 21% .

Les opérations entre 0101 et 0186 recouvrent les opérations d'investissement courantes pour un montant de 1 594 491€. Ce montant est équivalent à celui de 2025.

Le tableau ci-dessous classe les opérations par ordre croissant.

On constate que la rénovation de voirie prend une part importante (699 702€), notamment depuis la mise en place du programme pluriannuel d'investissement. Cette année sera marquée par l'achat important d'une balayeuse pour internaliser ce service : 170 000€ mais qui permettra de faire l'économie de la prestation annuelle (entre 30 000€ et 40 000€) tout en permettant au service une organisation plus souple et efficace dans le suivi. Enfin les travaux et matériels scolaires sont une priorité de la municipalité avec un total de 164 355€ qui leur est dédié. La commune va investir dans les bâtiments hors scolaires près de 150 000€.

L'investissement dans les écoles reste aussi un poste important avec 66 040€ de matériel et mobilier mais aussi 98 314€ de travaux.

	2024		2025		2026
	BP	réalisé	BP	réalisé	BP
DEPENSES D'INVESTISSEMENT					
0202 - Vidéoprotection	365 976.84 €	285 452.32 €	261 974.52 €	261 944.72 €	191 372.75 €
0203 - sécurisation et désimperméabilisation rue George Sand et parking Bois Doré	244 987.85 €	220 618.30 €	9 450.00 €	0.00 €	5 745.60 €
0204 - extension cuisine centrale et passage en self	431 000.00 €	430 993.12 €	375 500.00 €	358 515.82 €	
0205 - requalification restaurant scolaire chartonnière - tranche 1 démolition	10 553.28 €		13 794.43 €	13 794.43 €	
0206 - Maison de quartier d'Ouilly	1 400 000.00 €	675 893.22 €	1 291 276.94 €	1 279 411.59 €	3 601.68 €
0207 - Liaison mode doux entre la route de Montmelas, la rue Valentine et l'allée du puits Sarrazin (Village Beaujolais)	126 000.00 €	10 440.00 €	99 234.48 €	99 234.48 €	
0208 - rénovation accueils mairie et maison de la Revole	40 000.00 €	16 788.60 €	293 861.60 €	271 993.56 €	5 016.80 €
0209 - rénovation ancienne Cure du Bourg			146 046.49 €	810.00 €	10 440.00 €
0210 - installation commerce centre Bourg			45 315.80 €	0.00 €	25 000.00 €
0211 - création ludothèque			74 000.00 €	76 909.61 €	13 000.00 €
0212 - Entrée de ville rue de Tarare					546 980.00 €
0213 - Extension du réfectoire restaurant scolaire J.Baker					390 000.00 €
0101 - Scolaire	62 860.00 €	50 417.57 €	71 040.00 €	57 511.42 €	66 039.78 €
0111 - Accessibilité voirie	15 762.00 €	4 212.00 €	76 262.00 €	35 466.30 €	16 389.00 €
0112 - Rénovation voirie	11 384.60 €	7 074.00 €	363 900.00 €	166 323.90 €	699 701.91 €
0113 - Mode doux voirie	11 615.40 €	- €	10 686.16 €	12 547.82 €	32 139.40 €
0121 - Culture patrimoine	14 631.00 €	14 051.52 €	4 522.00 €	6 431.18 €	9 127.46 €
0131 - Communication	4 600.00 €	3 820.73 €	11 980.00 €	10 587.34 €	21 212.00 €
0141 - Plan arbre	51 200.00 €	31 537.72 €	27 253.30 €	24 147.78 €	50 000.00 €
0142 - Aménagement espaces verts	18 900.00 €	18 010.94 €	104 226.24 €	91 174.21 €	18 320.00 €
0143 - Aires de jeux	42 000.00 €	- €	164 060.00 €	85 385.64 €	20 000.00 €
0144 - Mobilités - modes doux espaces publics	10 000.00 €	- €	14 238.86 €	11 918.06 €	3 051.60 €
0151 - Mobilier urbain	25 000.00 €	19 490.09 €	43 000.00 €	5 222.53 €	56 174.00 €
0152 - Matériel technique bâtiments	19 200.00 €	19 021.06 €	9 000.00 €	8 870.63 €	6 500.00 €
0153 - Matériel Espaces verts / propreté	10 600.00 €	6 897.76 €	20 862.00 €	10 603.80 €	13 500.00 €
0154 - Véhicules	18 600.00 €	17 700.71 €	13 000.00 €	12 644.74 €	170 000.00 €
0155 - Matériel Voirie	8 400.00 €	4 853.04 €	13 400.00 €	10 563.16 €	23 279.48 €
0156 - Matériel Entretien et nettoyage	3 873.00 €	3 773.26 €	8 006.84 €	6 353.24 €	9 000.00 €
0161 - Matériel administratif	22 650.00 €	21 453.50 €	47 017.50 €	38 740.77 €	39 202.99 €
0171 - Rénovation énergétique	80 000.00 €	72 923.71 €	56 201.02 €	73 612.47 €	55 000.00 €
0181 - Mise en sécurité des ERP	31 000.00 €	16 244.90 €	360.00 €	360.00 €	9 344.00 €
0182 - Réhabilitations bâtiments municipaux hors scolaires	107 700.00 €	86 232.09 €	132 622.00 €	75 345.06 €	156 308.80 €
0183 - Réhabilitations logements communaux	21 000.00 €	14 155.06 €	20 000.00 €	10 518.15 €	0.00 €
0184 - Réhabilitations bâtiments scolaires	166 600.00 €	131 405.71 €	170 748.83 €	132 826.83 €	98 314.94 €
0185 - Mise en accessibilité					15 500.00 €
0186 - bâtiments et équipements sportifs	7 083.00 €	5 639.10 €	127 600.00 €	118 574.17 €	6 385.85 €
TOTAL OPERATIONS	4 183 368.73 €	2 937 072.14 €	4 121 992.68 €	3 369 895.06 €	2 785 648.04 €
TOTAUX	7 220 203.30 €	5 686 579.45 €	11 017 029.41 €	10 261 831.25 €	3 856 452.87 €

Les opérations entre 0200 et 0213 recouvrent des opérations thématiques précises qui n'ont pas vocation à se maintenir chaque année au budget.

La commune va investir 1 191 157 € en 2026 dans ces opérations. 2 nouvelles opérations sont créées pour l'aménagement de l'entrée de ville rue de Tarare et l'extension du réfectoire du restaurant scolaire J Baker.

Ainsi, les principales opérations sont :

- Aménagement entrée de Ville rue de Tarare : 546 980€ : sécurisation des arrêts de bus et trajets piétons, intégration d'un mode doux, viabilisation et aménagement paysager des terrains à vendre et confortement du stationnement (en lien avec le Département et le SYTRAL)

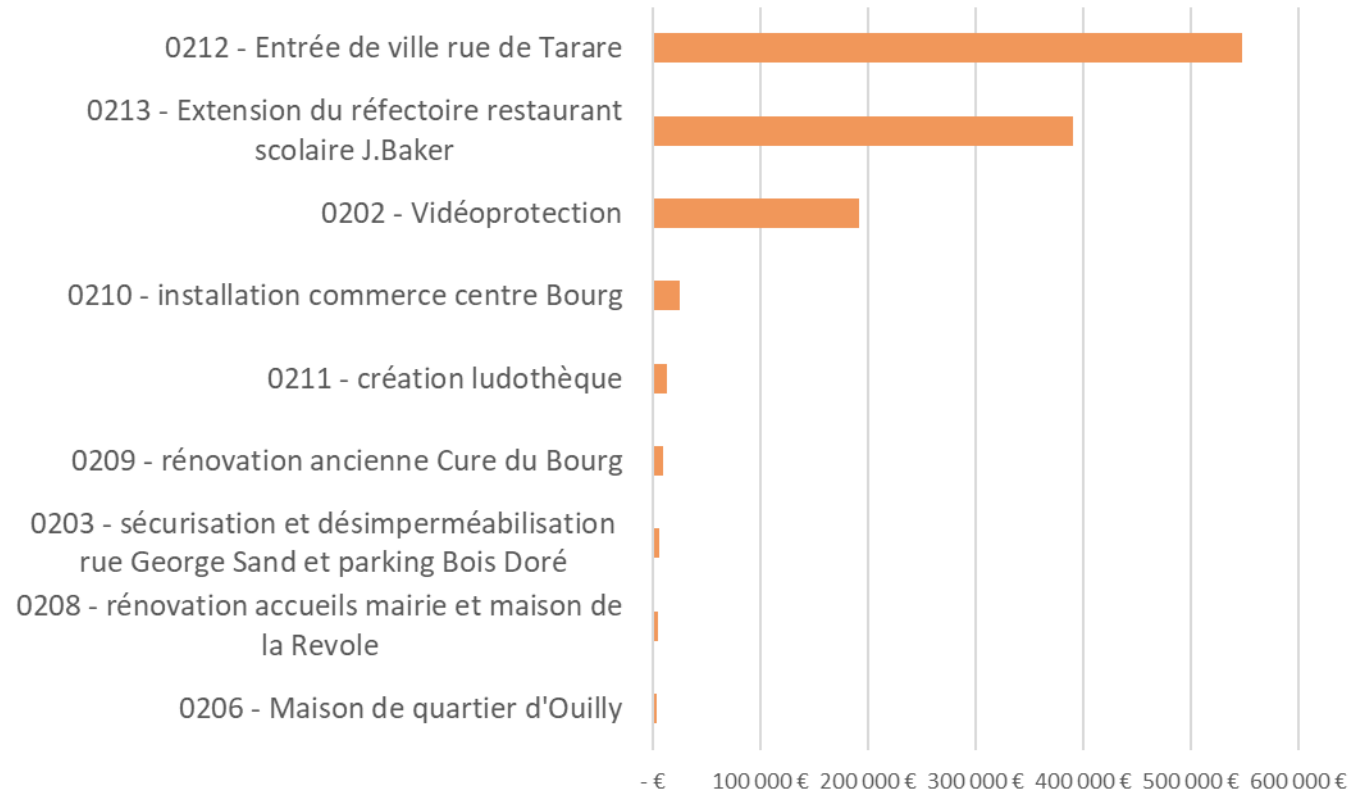
-Extension du réfectoire du restaurant J Baker : 390 000€ : après 4 années de location, le contrat de location prend fin et les modulaires installés suite à l'ouverture de classe vont être enlevés. Si le besoin de salle de BCD n'est pas conforté à long terme au regard de la prospective scolaire, en revanche, le besoin d'une salle supplémentaire pour le restaurant scolaire est confirmé notamment pour l'accueil des enfants scolarisés en maternelle.

- Vidéoprotection : tranche 4 : 191 372.75€

Des études sont prévues sur la structure de l'ancienne Cure : 10 440€ et des travaux de sécurisation accueil ERP sont prévus dans les locaux de l'ancienne bibliothèque pour son usage commercial futur. 13 000€ seront consacrés à la poursuite de l'acquisition du fonds de jeux de la ludothèque.

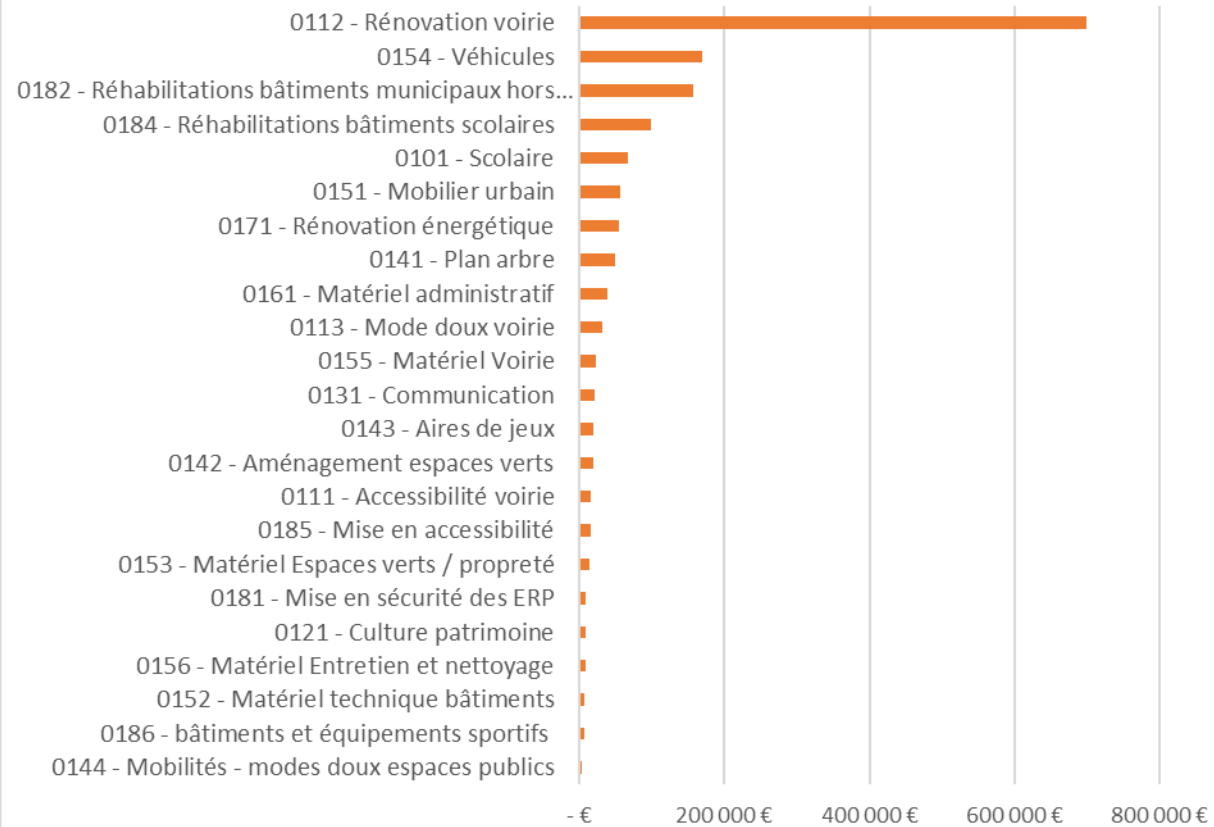
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	
opérations thématiques	2026
0206 - Maison de quartier d'Ouilly	3 602 €
0208 - rénovation accueils mairie et maison de la Revole	5 017 €
0203 - sécurisation et désimperméabilisation rue George Sand et parking Bois Doré	5 746 €
0209 - rénovation ancienne Cure du Bourg	10 440 €
0211 - création ludothèque	13 000 €
0210 - installation commerce centre Bourg	25 000 €
0202 - Vidéoprotection	191 373 €
0213 - Extension du réfectoire restaurant scolaire J.Baker	390 000 €
0212 - Entrée de ville rue de Tarare	546 980 €
TOTAL OPERATIONS	1 191 157 €

BP 2026 opération thématiques dépenses investissement



DEPENSES D'INVESTISSEMENT OPERATIONS COURANTES 2026	
0144 - Mobilités - modes doux espaces publics	3 052 €
0186 - bâtiments et équipements sportifs	6 386 €
0152 - Matériel technique bâtiments	6 500 €
0156 - Matériel Entretien et nettoyage	9 000 €
0121 - Culture patrimoine	9 127 €
0181 - Mise en sécurité des ERP	9 344 €
0153 - Matériel Espaces verts / propreté	13 500 €
0185 - Mise en accessibilité	15 500 €
0111 - Accessibilité voirie	16 389 €
0142 - Aménagement espaces verts	18 320 €
0143 - Aires de jeux	20 000 €
0131 - Communication	21 212 €
0155 - Matériel Voirie	23 279 €
0113 - Mode doux voirie	32 139 €
0161 - Matériel administratif	39 203 €
0141 - Plan arbre	50 000 €
0171 - Rénovation énergétique	55 000 €
0151 - Mobilier urbain	56 174 €
0101 - Scolaire	66 040 €
0184 - Réhabilitations bâtiments scolaires	98 315 €
0182 - Réhabilitations bâtiments municipaux hors scolaires	156 309 €
0154 - Véhicules	170 000 €
0112 - Rénovation voirie	699 702 €
TOTAUX	1 594 491 €

BP 2026 opérations courantes dépenses investissement



En conclusion, la section d'investissement laisse paraître un suréquilibre de 445 118.26€ (excédent de recette au regard des dépenses). Cette disposition permettra à l'équipe municipale élue au mois de mars de mettre en œuvre son projet de mandat avec des crédits supplémentaires ou de préparer de futurs investissements en adéquation avec le futur plan de mandat. Consciente de la marge de manœuvre contrainte en ce qui concerne les recettes d'investissement de la commune, la municipalité actuelle souhaite ne pas grever les possibilités d'action de la future équipe pour 2026, étant donné que les engagements pris dans le cadre de la PPI sont remplis.

4. Synthèse du budget primitif pour 2026 :

SECTIONS	Dépenses			Recettes		
	Reports et RAR 2025	Dépenses 2026	Total	Reports et RAR 2025	Recettes 2026	Total
FONCTIONNEMENT		7 949 908.05 €	7 949 908.05 €		8 230 354,00 €	8 230 354,00 €
INVESTISSEMENT	262 471.23 €	3 593 981.64 €	3 856 452.87€		4 301 571.13 €	4 301 571.13 €
TOTAL	262 471.23 €	11 543 889.69 €	11 806 360.92 €		12 531 925.13 €	12 531 925.13 €